

ce premier âge, nul cependant n'y veut rester ; tous aspirent à continuer, à grandir, à se développer, à s'épanouir entièrement. De même, dans la vie spirituelle, on veut parvenir à la force et à la maturité. Mais qui donc donnera à nos âmes avides de progrès cet accroissement de vie surnaturelle, cette plénitude de sève divine. Qui ? Voici la réponse ; je la tiens de saint Thomas-d'Aquin. " Tout ce qu'il y a de difficile à faire, d'ardu à accomplir dans le peuple fidèle, tout cela, dit le grand docteur, est réservé aux évêques ; *quidquid orduum circa populum fidelem est agendum episcopis reservatur.* "

Par conséquent, mes frères, c'est l'évêque qui accomplira cette œuvre de si grande importance. Il donnera la confirmation et, à l'instant, il fera d'un enfant timide et incertain un vaillant soldat de Jésus-Christ et un fidèle chevalier de l'Église. Une si admirable transformation ne peut s'opérer, il est vrai, qu'en répandant dans son âme l'Esprit saint avec l'abondance de ses dons. Mais précisément l'évêque a le pouvoir de donner l'Esprit Saint et d'accomplir cette bienfaisante effusion. Sous l'action du sacrement des forts, on voit alors les plus tendres agneaux de son troupeau devenir soudain des chrétiens vigoureux et robustes, des croyants capables d'affermir et de soutenir leur foi devant le rire de l'impiété, devant les négations et, s'il en est besoin, devant le glaive des persécuteurs : *estote fortes in bello.*

Faire des soldats du Christ, c'est beau ! Que sera-ce donc de faire, de consacrer des prêtres de Jésus-Christ ?

Oh ! qu'elle est magnifique, mes frères, l'institution du sacerdoce catholique ! Qu'il est beau d'assister à cette nombreuse réunion de prêtres et contempler à loisir ces hommes graves et souriants, humbles et modestes, laborieux et tranquilles, aimables et chaste et dont les visages sereins rassemblent et expriment toutes les joies de la piété, tous les efforts de la vertu et presque tous les âges de la vie, puisque nous rencontrons près des vénérables prêtres dont la tête tremble sous leur couronne de cheveux blancs, de jeunes lévites, riches d'avenir et d'espérance et qui viennent de vouer à Dieu leur esprit, leurs cœurs et leurs vingt ans ! Oh ! qu'elle est ravissante la vue de cette tribu choisie qui suit l'Agneau partout où il porte ses pas, soit à l'autel des sacrifices où il se fait notre victime, soit au jardin mystérieux de la virginité où il se montre entre les lys : *pascitur inter lilia.* Mais si grand et si pur que soit le prêtre, il deviendra sujet à la maladie et à la mortalité. A la place du prêtre moissonné par la mort, qui donc suscitera dans l'Église de nouveaux prêtres ? Qui fera passer d'une main glacée par le trépas dans une main frémissante de vie le flambeau sacré et toujours ardent d'un sacerdoce catholique ? Qui propagera et continuera cette race privilégiée qui ne procède ni de la chair, ni du sang, ni de la volonté de l'homme, mais qui naît de Dieu seul " *neque ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.* " Joan. 2, 13. Qui fera d'un pauvre enfant du peuple un prêtre du Très-Haut : *sacerdotes Altissimi*, un autre Jésus-Christ : *sacerdos, alter Christi* ? Voilà, certes, un incroyable chef-d'œuvre de grandeur ! Voilà un travail ardu à entreprendre ! Voilà un but glorieux à atteindre ! Qui fera toutes ces grandes choses ?

Mes frères, ne cherchez pas plus longtemps. A la clarté du prince posé par l'angélique docteur, la question est instinctivement résolue. C'est l'évêque et l'évêque seul qui a cette puissance étonnante. Il a reçu de Dieu le pouvoir d'ordonner des prêtres ; autrement dit, en vertu d'une consécration qui pourrait s'appeler une véritable création, l'évêque

continue sur la terre la virginale et rayonnante descendance des prêtres catholiques : " *ô quam pulchra est casta generatio cum claritate !* " L'ordre du prêtre, a dit " St-Epiphane, donne des enfants à l'Église par le sacrement de baptême ; mais il n'appartient qu'aux évêques de produire les pères spirituels de ces enfants. Le pouvoir de consacrer des prêtres est tellement propre à l'évêque, dit le P. Monsabré, que d'illustres docteurs l'ont considéré comme la note caractéristique de leur supériorité et de leur grandeur. "

Admirable comme pasteur, admirable comme docteur, l'évêque est plus admirable encore comme sanctificateur !

Voilà, mes frères, quelques-unes des prérogatives de l'évêque. Je me suis borné aux trois principales : le pouvoir pastoral, le pouvoir doctrinal et le pouvoir sanctificateur. A vous maintenant, prêtres fidèles, de vous rappeler les devoirs qui résultent pour vous de chacun de ces titres. L'évêque est pasteur : attachez-vous à lui et suivez-le toujours avec une obéissance filiale. L'évêque est docteur : laissez-vous guider par lui et non pas par ces docteurs qui n'ont aucune autorité. L'évêque est sanctificateur : allez à lui comme à la source jaillissante de la vie divine ; présentez vos enfants à celui qui peut en faire des soldats du Christ : présentez vos jeunes gens à celui qui peut les conduire, par tous les degrés de l'échelle sacerdotale, jusqu'à ce moment doux et terrible où se rencontrent, comme sur l'amour de votre évêque, la croix et l'agneau : la croix qui surmonte l'autel du sacrifice et l'agneau immolé par le prêtre.

Mes frères, soyez reconnaissants à vos évêques, pour tous ces bienfaits spirituels auxquels s'ajoutent d'innombrables bienfaits temporels, car on doit dire du jeune Canada ce qu'on a dit si justement de la vieille France : " Les évêques ont fait la France comme les abeilles font leur ruche. " Pareillement ici, mes frères ce sont les évêques et leurs dévoués auxiliaires, les prêtres, qui ont fait et qui continuent de faire votre pays. Dans ce but, ils se dépensent de toutes manières et s'imposent des travaux et des veilles ; ils vont parfois jusqu'à se faire colonisateurs, agriculteurs, fondateurs de villes et de villages, de séminaires et d'hôpitaux. Avec ce dévouement ingénieux et varié, " *Cruce et aratro* " ils défrichent votre pays, le peuplent de plus en plus, et l'acheminent ainsi vers les plus glorieuses destinées. Honneur donc, immortel honneur à ces pionniers de la civilisation et du progrès qui sont en tous temps vos évêques et vos prêtres.

Permettez-moi, en finissant d'invoquer un souvenir.

Le 21 novembre 1882, à Volders, dans un couvent du Tyrol autrichien, un religieux dominicain préparait sa classe de théorie, lorsqu'il vit entrer dans sa cellule un homme très digne et très distingué. A la hague qui ornait la main de l'étranger, ce religieux reconnut un évêque. C'était Mgr Racine, évêque de Chicoutimi. Il arrivait à Volders, accompagné de deux vénérables prêtres du diocèse de Québec (M. l'abbé Gingras, curé de St-Gervais, et M. Fafard, curé de St-Joseph de Lévis). Ces trois pèlerins du Canada, en route pour Rome, étaient venus voir à Volders plusieurs étudiants, leurs compatriotes. Pendant leur séjour parmi nous, nous conduisions nos hôtes visiter Innsprück, la capitale du Tyrol. Là, à Innsprück, après une rencontre singulière, on nous parla en terme très élogieux d'un prêtre canadien qui y était resté quelque temps pour étudier la langue allemande.

À six ans de distance, voyez les changements et aussi les rapprochements opérés par la Providence. Mgr Racine est monté au ciel, plus chargé de vertus que d'années ; le reli-